



Distribution: Générale

Date: 28 octobre 2016

Original: Anglais

Point 8 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2016/8-B/3

Projets soumis au Conseil d'administration pour  
approbation

**Pour approbation**

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

## Interventions prolongées de secours et de redressement — Niger 200961

### *Renforcement de la résilience au Niger grâce à une approche multisectorielle et multipartenaires intégrée axée sur les filets de sécurité et la réduction des risques de catastrophe*

Nombre de bénéficiaires	2 768 526
Durée du projet	1 <sup>er</sup> janvier 2017–31 décembre 2019
Marqueur de l'égalité hommes-femmes*	2A
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	206 418 tonnes
<b>Coût (en dollars des États-Unis)</b>	
Produits alimentaires et coûts connexes	242 779 242
Transferts de type monétaire et coûts connexes	63 761 082
Développement et augmentation des capacités	17 377 168
Coût total pour le PAM	420 562 319

\* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>.

## Résumé

Plus de 2 millions de personnes au Niger sont en situation d'insécurité alimentaire chronique, 4,5 millions sont exposées au risque d'insécurité alimentaire, et des millions d'autres encore sont en proie à une insécurité alimentaire transitoire pendant la période de soudure. Le taux de malnutrition aiguë globale, qui est de 14,8 pour cent, atteint le niveau jugé "grave" par l'Organisation mondiale de la Santé. Faisant fond sur l'intervention précédente, cette nouvelle intervention prolongée de secours et de redressement mise en œuvre par le PAM continuera de répondre aux besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons démunis grâce à une approche axée sur les filets de sécurité faisant appel à la planification saisonnière participative et prévoyant des mesures liées à la protection, à la

### Coordonnateurs responsables:

M. A. Dieng  
Directeur régional  
Afrique de l'Ouest  
courriel: [abdou.dieng@wfp.org](mailto:abdou.dieng@wfp.org)

M. B. Thiry  
Directeur de pays  
courriel: [benoit.thiry@wfp.org](mailto:benoit.thiry@wfp.org)

prévention, à la promotion et à la transformation. Conformément à l'objectif de développement durable 2, axé sur l'élimination de la faim, la présente intervention vise à :

- protéger les personnes les plus exposées aux chocs saisonniers et garantir un niveau minimal de sécurité alimentaire et nutritionnelle grâce à des filets de protection sociale non assortis de conditions;
- améliorer la nutrition grâce à la prévention et au traitement de la malnutrition, ainsi qu'à des activités à dimension nutritionnelle;
- accroître le capital productif, naturel et financier des personnes démunies en appuyant la création d'actifs et les achats locaux.

Les bénéficiaires de l'intervention précédente seront ciblés par un ensemble d'activités qui viseront à pérenniser les résultats positifs obtenus et à les exploiter, compte dûment tenu du temps nécessaire pour revenir à la situation d'avant la crise et renforcer la résilience en prévision de futurs chocs. En vue de faciliter le transfert des responsabilités au Gouvernement, les activités seront redimensionnées, intégrées et concentrées sur le plan géographique, afin de garantir une bonne qualité et d'obtenir une masse critique. Une attention particulière sera accordée aux femmes et aux filles pour s'attaquer aux disparités entre les sexes qui entravent le développement. Le PAM sélectionnera les modalités de transfert en fonction des résultats d'une analyse des marchés et de la conjoncture socioéconomique.

Le développement des capacités visera à encourager le Gouvernement et les communautés à prendre en charge et à encadrer les activités dans l'optique du futur transfert des responsabilités. Le PAM améliorera ses partenariats afin d'appuyer davantage l'action menée par les pouvoirs publics pour développer les connaissances au niveau national et établir une base de données factuelles destinée à étayer la prise de décisions.

Les consultations approfondies organisées avec le Gouvernement et les partenaires lors de la conception de la présente intervention contribuent à favoriser la prise en main des programmes et le travail en partenariat au niveau national. L'intervention est conforme au Programme 2030 et contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable 1 (pas de pauvreté), 3 (bonne santé), 4 (éducation de qualité), 5 (égalité entre les sexes), 10 (inégalités réduites), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques), 15 (vie terrestre) et 17 (partenariats). La transition vers l'adoption d'un plan stratégique de pays complet après validation d'un cadre de pays provisoire se fera selon les critères internes du PAM et le calendrier convenu.

### **Projet de décision\***

Le Conseil approuve l'intervention prolongée de secours et de redressement Niger 200961, "Renforcement de la résilience au Niger grâce à une approche multisectorielle et multipartenaires intégrée axée sur les filets de sécurité et la réduction des risques de catastrophe" (WFP/EB.2/2016/8-B/3), qui est proposée.

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

## Analyse de la situation

### Contexte

1. Le Niger est un pays enclavé, à faible revenu et à déficit vivrier, situé dans le Sahel. Il est très exposé au changement climatique et connaît des précipitations irrégulières, une hausse des températures moyennes, la désertification et de fréquents chocs climatiques. Alors que près de 80 pour cent de la population sont employés dans le secteur rural, qui est tributaire du climat, le changement climatique a un fort impact négatif sur la vie et les moyens d'existence qui, en raison de l'insuffisance des capacités d'adaptation au Niger, devrait s'aggraver, à moins que des activités de renforcement de la résilience ne soient mises en œuvre. La croissance démographique annuelle, qui est de 3,9 pour cent, soit l'un des taux les plus élevés au monde, a également d'importantes répercussions sur la disponibilité vivrière, l'accès à l'alimentation et l'utilisation des denrées. Le développement est freiné par la persistance de disparités entre les sexes, notamment en ce qui concerne l'alphabétisation, la mortalité, la morbidité et l'accès aux actifs, et les femmes sont surchargées de responsabilités familiales et exposées aux risques liés à la violence sexiste et au mariage précoce. Les chocs économiques, les budgets nationaux limités alloués à la sécurité alimentaire et le manque de capacités au niveau national entravent l'action du Gouvernement. Les événements dans la région ont également de lourdes répercussions sur le plan de la sécurité, des migrations et des besoins humanitaires.

TABLEAU 1: DONNÉES DE RÉFÉRENCE SUR LE PAYS*	
Population	19,8 millions d'habitants, dont 51,6% ont moins de 15 ans
Revenu national brut par habitant <sup>1</sup>	390 dollars
Indice de développement humain	0,348 – 188 <sup>ème</sup> rang sur 188 pays
Indice d'inégalité de genre	0,713 – 154 <sup>ème</sup> rang sur 155 pays
Taux brut de scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire	Garçons: 80,2%; filles: 68%
Taux d'abandon de l'école primaire	Garçons: 14,1%; filles: 35,4%
Espérance de vie à la naissance	Hommes: 60,6 ans; femmes: 62,4 ans
Ratio de mortalité maternelle	630 décès pour 100 000 naissances vivantes
Taux de mortalité infantile	59,9 décès pour 1 000 naissances vivantes
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	104,2 décès pour 1 000 naissances vivantes

\* Données du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2015. Rapport sur le développement humain, 2015, et rapport de la Banque mondiale, sauf indication contraire.

<sup>1</sup> Banque mondiale, Niger: Données issues de Pays en un clin d'œil, 2015. <http://data.worldbank.org/country/niger>.

## Sécurité alimentaire et nutrition

<b>TABLEAU 2: DONNÉES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION</b>	
Indice de la faim dans le monde*	34,5 – situation grave
Indice de la sécurité alimentaire dans le monde**	29 – 110 <sup>ème</sup> sur 113 pays
Prévalence du retard de croissance – enfants de moins de 5 ans	6–23 mois: 44,0%; 24–59 mois: 46,3%
Prévalence de la malnutrition aiguë globale – enfants âgés de 6 à 59 mois	Garçons: 16,9%; filles: 12,8% 6–23 mois: 22,9%; 24–59 mois: 11%
Prévalence de la malnutrition aiguë modérée – enfants âgés de 6 à 59 mois	Garçons: 13,4%; filles: 10,9%
Faible indice de masse corporelle – femmes en âge de procréer	15,5%

\* Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. 2015. <https://www.ifpri.org/publication/2015-global-hunger-index-armed-conflict-and-challenge-hunger>.

\*\* The Economist Intelligent Unit. 2016. <http://foodsecurityindex.eiu.com/Country/Details#Niger>.

2. Plus de 2 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, 4,5 millions y sont exposées et des millions d'autres encore sont en proie à une insécurité alimentaire transitoire pendant la période de soudure<sup>2</sup>. Les femmes et les filles sont particulièrement concernées, l'insécurité alimentaire touchant 24,4 pour cent des ménages dirigés par une femme, contre 11,9 pour cent environ de ceux dirigés par un homme. Près de 20 pour cent de la population ne peut subvenir à ses besoins alimentaires du fait de l'insuffisance de la disponibilité de vivres associée à une production inadéquate, à des problèmes de sécurité, à la croissance démographique et à d'autres facteurs. Cette proportion atteint presque 30 pour cent lors des périodes pendant lesquelles les précipitations sont peu abondantes.
3. La faiblesse des revenus et du pouvoir d'achat, l'absence d'un système de protection sociale à même de faire face aux chocs, la fluctuation des prix des denrées et les carences de l'infrastructure de la filière d'approvisionnement empêchent les personnes pauvres, notamment les femmes et les filles, d'accéder à la nourriture. La problématique hommes-femmes, les pratiques en vigueur au sein de la famille et sur le plan de l'alimentation, l'accès limité à l'éducation ainsi que les mauvaises conditions en matière d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de santé et d'hygiène ont aussi des effets préjudiciables sur la qualité et la diversité du régime alimentaire.
4. Le changement climatique, qui influe sur la dégradation de l'environnement et la désertification, nuit aux rendements agricoles et à la disponibilité de terres arables, ce qui entraîne une baisse des revenus agricoles, une augmentation des prix des produits alimentaires et un appauvrissement de la nutrition. Quatre crises graves depuis 2000 ont accentué la vulnérabilité des ménages pauvres ayant peu de capacités d'adaptation. Les systèmes d'information et les mécanismes de réduction des risques de catastrophe, inadaptés, limitent considérablement la capacité d'intervention nationale. La morosité de l'économie et la précarité des conditions de sécurité ont également pour effet de réduire les disponibilités alimentaires et l'accès à la nourriture, et nuisent à la résilience des communautés et des personnes face aux chocs.
5. La nutrition pâtit de l'insécurité alimentaire chronique liée à l'accès limité aux services de santé et d'assainissement, aux faibles niveaux d'instruction, en particulier des filles et des femmes, et à l'insuffisance des systèmes de protection sociale en faveur des plus démunis. Parmi les causes directes de la malnutrition figurent les pratiques inadéquates d'allaitement et d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, la prolifération des maladies diarrhéiques, du paludisme, des

<sup>2</sup> Institut national de la statistique. Enquête nationale sur la vulnérabilité des ménages face à l'insécurité alimentaire, décembre 2015 et janvier 2016.

infections respiratoires et de la rougeole chez les enfants, la violence sexiste, la maternité précoce, et les mauvaises pratiques de santé maternelle et de soins aux enfants.

### **Gouvernement**

6. Le Gouvernement encourage une approche intégrée multisectorielle qui contribue à renforcer la résilience et à promouvoir la protection sociale par le biais de la coordination, des partenariats et du développement des capacités nationales, ainsi que de la prise en main et de la direction des activités par les acteurs nationaux. Sa vision à long terme englobe notamment l'initiative Les Nigériens nourrissent les Nigériens (3N) et le Plan d'action prioritaire pour 2016-2020 qui l'accompagne, l'Alliance globale pour l'Initiative Résilience de 2014, les priorités du pays en matière de résilience et les politiques nationales relatives à la nutrition, à la protection sociale et à la problématique hommes-femmes. Le Niger a rejoint le mouvement Renforcer la nutrition en 2011 et le partenariat Nourrir les corps, nourrir les esprits en 2013. Il s'est engagé à protéger l'environnement et à lutter contre le changement climatique à la faveur de son Cadre national pour les services climatiques de 2015, de son Plan national d'adaptation et de l'accord sur les contributions prévues déterminées au niveau national. Des politiques et des stratégies sectorielles guident les activités menées dans les domaines de l'éducation et des repas scolaires, de l'agriculture et de l'élevage, et des achats locaux auprès de petits exploitants. Le plan de soutien du Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires (DNPGCCA) oriente les interventions humanitaires.

### **Autres partenaires**

7. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) qui est proposée renforcera la programmation conjointe au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), une attention particulière étant accordée à la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires des Nations Unies.
8. Afin d'assurer la complémentarité et les synergies, le PAM poursuivra sa collaboration avec la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne, d'autres partenaires de développement techniques et financiers et des organisations non gouvernementales (ONG), dans le cadre, par exemple, de l'initiative pour le renforcement de la résilience dans le Sahel (RISE) mise en œuvre par l'Agence des États-Unis pour le développement international et des travaux d'une alliance locale d'ONG bénéficiant d'un financement de la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne. Il maintiendra les partenariats établis avec des instituts de recherche, des établissements universitaires et des institutions techniques afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des programmes, d'étoffer la base de données factuelles et d'accroître le partage des travaux de recherche, des connaissances, du savoir-faire et de la technologie. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire seront encouragées. L'implication du PAM au niveau des plateformes axées sur l'action humanitaire et le développement passe par le système de modules d'action groupée, l'équipe de pays des Nations Unies et les forums consacrés aux questions de développement.

### **Concordance avec les stratégies**

9. L'IPSR est conforme aux priorités et aux plans établis par le Gouvernement en matière de développement et de résilience au niveau central et décentralisé. L'approche fondée sur les communes de convergence (C2C) guide la coordination et la cohérence des activités sur le terrain, les municipalités servant de point de départ pour la mise en œuvre des activités, conformément à la politique de décentralisation du Gouvernement<sup>3</sup>. Le plan de soutien du DNPGCCA guide les interventions que mène le PAM pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle résultant des chocs.

---

<sup>3</sup> L'approche C2C tire parti des synergies créées entre partenaires œuvrant dans les secteurs de l'action humanitaire et du développement et d'autres parties prenantes en vue de renforcer la résilience des communautés. Elle repose sur des interventions prises en main par le pays et menées sous l'impulsion des communautés.

TABLEAU 3: HIÉRARCHIE DES RÉSULTATS

Objectif stratégique	Résultat stratégique		Activité (selon le système COMET)	Modalité
1: Éliminer la faim en préservant l'accès à la nourriture	<b>PNUAD 2014–2018:</b> Effet direct 2 relatif à la prévention des risques de catastrophe et aux interventions en cas de catastrophe, aux environnements durables et à la gestion de la sécurité alimentaire <b>Priorité nationale:</b> Axe 4 du Plan d'action prioritaire de l'initiative 3N, "Réduction des vulnérabilités"; et plan de soutien annuel du DNPGCCA	Soutien en période de soudure	Transferts inconditionnels/filets de sécurité saisonniers pour les bénéficiaires des activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs	Transferts de type monétaire ou vivres
			Transferts inconditionnels/filets de sécurité saisonniers pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire transitoire	
			Renforcement des capacités nationales afin de répondre aux besoins alimentaires des populations touchées par une crise humanitaire	Développement des capacités
	<b>PNUAD 2014–2018:</b> Effet direct 3 relatif aux services sociaux, à la protection sociale et à la démographie <b>Priorité nationale:</b> Axe 4 du Plan d'action prioritaire de l'initiative 3N, "Réduction des vulnérabilités"; Stratégie nationale d'alimentation scolaire; Programme sectoriel de l'éducation et de la formation 2014–2024; Politique nationale de protection sociale; Politique en matière de problématique hommes-femmes	Filets de sécurité en place toute l'année	Repas scolaires – 3 repas par jour pour les populations nomades et 2 repas pour les populations sédentaires	Bons ou vivres
			Activités complémentaires liées aux repas scolaires – écoles primaires	Développement des capacités
			Rations à emporter destinées aux filles	Vivres
			Appui à l'éducation des adolescentes	Transferts de type monétaire
			Activités complémentaires – adolescentes	Vivres et développement des capacités
			Développement des capacités en vue d'améliorer la mise en œuvre du programme de repas scolaires	Développement des capacités
2: Améliorer la nutrition	<b>PNUAD 2014–2018:</b> Effet direct 1 relatif à la résilience, et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle <b>Priorité nationale:</b> Axe 4 du Plan d'action prioritaire de l'initiative 3N, "Réduction des vulnérabilités"; Engagements 2, 3, 5, 6 et 8 de la Politique nationale de sécurité nutritionnelle; Document sur les priorités en matière de résilience dans le pays; Politique nationale de protection sociale	Tout au long de l'année	Prévention de la malnutrition – en privilégiant les 1 000 premiers jours de la vie, et sensibilisation des adolescentes aux bonnes pratiques en matière de soins à apporter aux enfants	
			Contrôle au niveau des communautés du périmètre brachial, protocole d'orientation vers un traitement adapté et supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants âgés de 6 à 23 mois et les femmes enceintes	Vivres

TABLEAU 3: HIÉRARCHIE DES RÉSULTATS

Objectif stratégique	Résultat stratégique		Activité (selon le système COMET)	Modalité
			Supplémentation alimentaire généralisée pour les enfants âgés de 6 à 23 mois et filet de sécurité pour faire face aux chocs durant la période de soudure	
			Activités à dimension nutritionnelle à l'appui de l'amélioration de l'apport alimentaire et de la santé; compléments nutritionnels pour les rations familiales	Transferts de type monétaire ou vivres et développement des capacités
			Développement des capacités en vue d'améliorer la mise en œuvre des programmes spécifiquement axés sur la nutrition	Développement des capacités
3: Assurer la sécurité alimentaire	<p><b>PNUAD 2014–2018:</b> Effet direct 1 relatif au renforcement de la résilience des ménages et des communautés en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de risque de catastrophe et d'intégration socioéconomique</p> <p><b>Priorité nationale:</b> Axe 4 du Plan d'action prioritaire de l'initiative 3N, "Réduction des vulnérabilités"; Document sur les priorités en matière de résilience dans le pays; Cadre national sur l'utilisation durable des terres; Stratégie nationale en matière d'achats locaux; Politique nationale de protection sociale; Politique en matière de problématique hommes-femmes</p>	De 3 à 7 mois	Création d'actifs – filets de sécurité productifs – 3 mois dans les zones bénéficiant d'investissements à long terme du PAM et 7 mois dans le cas des nouveaux bénéficiaires et des nouvelles zones	Transferts de type monétaire ou vivres
			Création d'actifs – filets de sécurité productifs – réfugiés	Bons-produits ou vivres
		Tout au long de l'année	Appui à la réhabilitation et à la mise en valeur des terres, ainsi qu'au régime foncier	Développement des capacités
			Achats locaux auprès de petits exploitants	Transferts de type monétaire
	Développement des capacités des organisations paysannes		Développement des capacités	
	Développement des capacités en vue d'améliorer la conception, la mise en œuvre et la gestion de l'appui aux marchés agricoles – chaînes de valeur			
	<p><b>PNUAD 2014–2018:</b> Effet direct 2 relatif à la prévention des risques de catastrophe et aux interventions en cas de catastrophe, aux environnements durables et à la gestion de la sécurité alimentaire</p> <p><b>Priorité nationale:</b> Axe 4 du Plan d'action prioritaire de l'initiative 3N, "Réduction des vulnérabilités"; Plan d'appui annuel du DNPGCCA; Cadre national pour les services climatiques de 2015</p>		Réduction et gestion des risques de catastrophe – alerte rapide, intervention rapide et systèmes de gestion des risques climatiques	
			Développement de moyens d'existence résilients face au changement climatique moyennant la mise en œuvre d'activités climatiquement rationnelles – sensibilisation, réduction des émissions, restauration de l'écosystème et pratiques agricoles résilientes	

TABLEAU 3: HIÉRARCHIE DES RÉSULTATS

Objectif stratégique	Résultat stratégique		Activité (selon le système COMET)	Modalité
4: Appuyer la mise en œuvre des ODD	<b>PNUAD 2014–2018:</b> Effet direct 4 relatif au développement des capacités, à la gouvernance et à l'état de droit; et effet direct 2 relatif aux capacités institutionnelles en matière de prévention des risques de catastrophe et d'intervention en cas de catastrophe, aux environnements durables et à la gestion de la sécurité alimentaire <b>Priorité nationale:</b> Axes 1 et 2 du Plan de développement économique et social (PDES); Axe 5 du Plan d'action prioritaire de l'initiative 3N; Premier engagement de la Politique nationale de sécurité nutritionnelle; Document sur les priorités en matière de résilience dans le pays		Mise en place des conditions propices à la réalisation de l'objectif de développement durable 2 – appui à la conception des politiques et stratégies	
			Amélioration des évaluations, des analyses et des systèmes de suivi au niveau national	
			Recensement et mise à l'essai de modèles, d'innovations et de technologies durables, et promotion d'une transposition à plus grande échelle afin de faciliter la réalisation de l'objectif de développement durable 2	
			Appui au développement des capacités au niveau communautaire	
5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD			Gestion et partage des connaissances, du savoir-faire et des technologies – financement et modèles	

## Intervention du PAM

### Enseignements tirés de l'expérience

10. L'IPSR proposée tient compte des recommandations issues de l'évaluation de l'IPSR 200583 conduite en 2015 et d'autres évaluations récentes. Elle inscrit les activités du PAM dans le cadre des filets de sécurité nationaux en vue de faciliter la mise au point de mesures efficaces, relevant des pouvoirs publics, pour lutter contre la faim à long terme. Les résultats d'une analyse différenciée par sexe, qui est en cours, éclaireront la conception des activités liées à la problématique hommes-femmes et la mobilisation de ressources à cet égard.

### Activités et modalités

11. L'intervention suit une approche intégrée pour dépasser le clivage entre action humanitaire et développement en luttant contre la pauvreté et en aidant les personnes démunies à se réinsérer dans le tissu socioéconomique. Elle favorise le changement et prépare un retrait progressif grâce à trois volets interdépendants prévoyant: i) la mise en œuvre d'un ensemble d'activités axées sur la résilience devant permettre de dégager les modèles concluants modulables; ii) le développement des capacités nationales; et iii) l'établissement de partenariats stratégiques.
12. Les activités axées sur la résilience (volet 1) englobent la création d'actifs, les activités nutritionnelles, les interventions pédagogiques, les achats locaux, l'alerte rapide, les activités climatiquement rationnelles, la préparation aux catastrophes et la réduction des risques de catastrophe, et l'appui apporté pendant la saison de soudure. Elles ciblent les personnes les plus vulnérables et permettent de répertorier les filets de sécurité et les modèles de réduction des risques efficaces que le PAM peut contribuer à transposer à plus grande échelle dans le pays. Le développement des capacités est prévu au titre de toutes ces activités. Le contenu, la séquence et l'intégration des activités pertinentes au niveau local sont déterminés à l'aide de l'approche à trois niveaux de la programmation et de la planification, qui facilite la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité et la prise en main des programmes par les acteurs nationaux. Les résultats de l'analyse et du suivi des marchés guideront le choix des modalités de transfert,



et des transferts de type monétaire seront effectués lorsque les marchés locaux, les conditions de sécurité et les préférences des bénéficiaires le permettront.

13. Le PAM fournira des filets de sécurité afin de garantir aux écoliers, aux adolescentes et à d'autres populations à risque au moins un accès minimum à l'alimentation et à la nutrition. Pendant la période de soudure, les ménages vulnérables bénéficieront de transferts de vivres ou de transferts de type monétaire non assortis de conditions, afin de promouvoir la sécurité alimentaire et la stabilité. Un plan d'urgence sera élaboré à l'intention des ménages en situation d'insécurité alimentaire, qui sera complété par des mesures axées sur le développement des capacités en matière d'alerte rapide, de préparation et d'intervention en cas d'urgence.
14. Les repas scolaires favoriseront l'assiduité, en particulier chez les filles et les enfants nomades. La formation et d'autres formes d'appui à l'échelle des communautés faciliteront la conception et la mise en œuvre d'initiatives communautaires axées notamment sur les potagers et les troupeaux scolaires, et les moulins à grain. Les achats locaux auprès de petits exploitants, en particulier des femmes, encourageront la production vivrière locale. La communication d'informations sur l'alimentation, la nutrition et la diversification du régime alimentaire, l'environnement et les questions liées à la problématique hommes-femmes, dont le planning familial et l'alphabétisation, qui sera effectuée avec des partenaires spécialisés, favorisera le changement. Des subsides seront versés aux adolescentes des ménages bénéficiant de l'appui du PAM afin de contribuer à briser le cycle intergénérationnel de la malnutrition et de permettre aux filles de continuer à aller à l'école. L'assistance technique fournie par le PAM appuiera le développement des capacités des fonctionnaires du Ministère de l'éducation en matière de conception et d'exécution de programmes de repas scolaires.
15. Des activités spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle seront mises en œuvre dans le cadre de la structure multipartite établie pour appuyer le développement des capacités du Gouvernement en matière de réduction de la malnutrition, l'accent étant mis sur le traitement de la malnutrition aiguë modérée dans les centres de santé, en particulier chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et les femmes enceintes. Des actions de sensibilisation ciblant les agents communautaires porteront sur les bonnes pratiques en matière de soins et de préparation des aliments, le planning familial, l'alphabétisation et l'importance des contrôles au niveau communautaire et de l'orientation des personnes souffrant de malnutrition vers une prise en charge thérapeutique. La production et l'enrichissement d'aliments nutritifs au niveau local seront également encouragés, un soutien spécial étant apporté aux groupements de femmes. Au cours de la période de soudure, dans le cadre de l'assistance alimentaire qu'il dispense aux ménages démunis, le PAM distribuera des rations pour prévenir la malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, et assurera une supplémentation en micronutriments pour prévenir l'anémie chez les adolescentes. Il renforcera les synergies avec ses partenaires pour s'attaquer aux causes de la dénutrition dans tous les secteurs, en développant notamment les capacités des fonctionnaires du Ministère de la santé en matière de conception et d'exécution des programmes.
16. Les activités de création d'actifs sont conçues de sorte à tenir compte de la problématique hommes-femmes, de la nutrition et du climat, et sont complétées par une action de communication et une assistance technique. Les actifs répertoriés par les communautés à l'aide de l'approche à trois niveaux et d'autres outils, avec la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité, comprennent la remise en état et la mise en valeur des terres dégradées, et l'aménagement d'étangs et de barrages. Les activités répondant aux besoins des petites exploitantes seront prioritaires. Des distributions de vivres ou des transferts de type monétaire assortis de conditions permettront d'apporter un soutien immédiat aux ménages démunis, en les aidant à subvenir à leurs besoins alimentaires et à investir dans la création ou la reconstruction d'actifs à leur niveau ou à celui de la communauté. Au cours des quatre mois de la période de soudure, le PAM effectuera des transferts inconditionnels. Le reste de l'année, il assurera des transferts assortis de conditions pendant trois à sept mois à l'appui de la création d'actifs ou de la formation<sup>4</sup>. En coordination avec les autorités nationales et les partenaires, le PAM s'efforcera

---

<sup>4</sup> Dans le cadre de la stratégie de retrait progressif, le nombre de mois pendant lesquels seront effectués des transferts et leur continuité d'une année sur l'autre seront fonction de la durée de l'appui apporté précédemment et de la résilience des ménages concernés.

- de garantir aux plus pauvres, en particulier aux femmes, un accès à la terre et aux marchés, et il concourra au développement des chaînes de valeur. Il renforcera également les partenariats pour la réalisation d'activités complémentaires, y compris s'agissant de l'accès au crédit et des achats locaux, en particulier pour et par des femmes. Conformément à la stratégie de retrait prévue, ce soutien s'accompagnera du développement des capacités en matière de conception et d'exécution de stratégies de développement rural, de plans de transition vers des systèmes nationaux, et de campagnes d'information et de sensibilisation consacrées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.
17. L'IPSR facilite les achats locaux auprès de petits exploitants dans le cadre du programme Acheter aux Africains pour l'Afrique. En généralisant le recours aux achats locaux dans le cadre de toute l'intervention, le PAM encouragera les organisations paysannes, y compris celles rassemblant des femmes, à étoffer leurs capacités et à participer aux chaînes de valeur, stimulant ainsi la diversification de la production et la disponibilité locale d'aliments nutritifs. Le PAM apporte une assistance technique au Gouvernement pour l'aider à élaborer des stratégies destinées à transposer à plus grande échelle les achats effectués localement auprès de petits exploitants. Dans ce domaine, l'IPSR mettra l'accent sur les besoins et les capacités des femmes et de leurs associations, et préconisera le recours à des technologies et innovations susceptibles de contribuer à éliminer les disparités entre les sexes et à réduire la charge de travail des femmes, tout en favorisant leur autonomisation et le respect de leurs droits, notamment concernant l'accès à la terre.
  18. Le PAM augmentera les capacités nationales dans le domaine des activités climatiquement rationnelles et de la réduction des risques de catastrophe, et aidera le Gouvernement à étudier certains mécanismes, tels que la Mutuelle panafricaine de gestion des risques, l'assurance contre les risques climatiques et les services destinés aux exploitants à titre individuel, l'alerte rapide et les méthodes intégrées tenant compte du changement climatique<sup>5</sup>.
  19. Le deuxième volet de l'IPSR prévoit de renforcer les capacités des systèmes et des institutions afin d'appuyer les solutions au problème de la faim relevant de l'initiative nationale, et d'instaurer un environnement institutionnel, politique et stratégique propice à la réalisation de l'ODD 2, tout en appuyant indirectement la réalisation des autres ODD. L'appui apporté en matière d'élaboration de politiques et de normes dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition, de la résilience, de la protection sociale et de la cohérence des politiques sera une priorité. Un soutien sera apporté aux organes de coordination centraux et décentralisés, aux ministères et aux institutions œuvrant dans les domaines de la protection sociale et de la réduction des risques de catastrophe. Le développement des capacités en matière de problématique hommes-femmes, de droits de l'homme, de protection, de nutrition, d'environnement et de changement climatique, d'équité et de gestion axée sur les résultats, sera effectué de manière systématique.
  20. Ces mesures appuieront toutes les activités relevant du premier volet et seront coordonnées avec celles menées par d'autres organismes des Nations Unies et les partenaires. Les communautés seront ciblées par la stratégie de développement des capacités dans un deuxième temps, afin de veiller à ce que nul ne soit laissé pour compte. Le PAM œuvre au service de personnes pauvres, marginalisées et souvent à l'écart du système. On s'attachera en priorité à renforcer les capacités qui appuient le développement équitable, en ne se limitant pas à l'émancipation économique et au transfert de technologies, de manière à aider aussi les personnes démunies à s'organiser et à faire entendre leur voix. Les activités de communication aborderont des questions importantes liées au développement et contribueront à améliorer l'accès aux services climatiques. La participation des femmes sera une priorité, conformément à la politique et au plan d'action du PAM en matière de problématique hommes-femmes. Une plus grande attention sera accordée à leur participation lors de l'analyse des besoins et de la planification, notamment à la faveur d'activités destinées à promouvoir l'émancipation économique et à réduire la charge de travail des femmes, et les données seront ventilées par sexe afin de permettre le suivi de diverses

---

<sup>5</sup> Il s'agit notamment de l'approche axée sur l'aménagement des bassins versants et des techniques résilientes face au changement climatique, qui visent à lutter contre la vulnérabilité et à atténuer les effets du changement climatique.

dimensions connexes. Des ressources financières et humaines seront mobilisées pour adapter les activités liées à la problématique hommes-femmes.

21. Le troisième volet est consacré à la gestion et au partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie, l'accent étant mis sur l'utilisation et la diffusion de modèles intégrés – notamment issus du programme du PAM en faveur de la résilience – afin de faciliter le transfert aux acteurs nationaux de la responsabilité des filets de protection sociale jusqu'alors assumée par le PAM. En mettant au point et en expérimentant des modèles de ce type et en appuyant leur transposition à plus grande échelle au niveau du pays, le PAM renforcera les compétences analytiques, la gestion du savoir et les capacités de suivi et d'évaluation à l'échelle nationale. Une attention particulière sera portée à la qualité et à l'efficacité des programmes, aux synergies et aux interactions, à la collecte de données factuelles, à la recherche, et à la gestion et au partage des connaissances. Des partenariats seront établis avec des institutions techniques, des établissements universitaires et des instituts de recherche, ainsi que dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

### **Durabilité**

22. L'IPSR permettra de procéder à un retrait progressif et de transférer les capacités à des organes de coordination centraux et décentralisés, en ciblant les ministères et les institutions publiques chargés de la protection sociale et de la réduction des risques de catastrophe, et en favorisant les partenariats axés sur la collecte de données factuelles et la gestion des connaissances. Le développement des capacités sera conforme aux plans nationaux visant à atteindre l'ODD 2 et coordonné avec l'appui apporté par les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires à l'action menée par le Gouvernement pour atteindre les autres ODD. L'IPSR encouragera le rapprochement des systèmes et politiques en lien avec les filets de protection sociale, la réduction des risques de catastrophe et les interventions en cas de crise, et le changement climatique.
23. Au niveau des communautés, le PAM facilitera l'autonomisation des plus vulnérables au moyen de processus participatifs les incitant à créer leurs propres organisations. Un modèle expérimental de progression sera transposé à plus grande échelle pour reproduire les tendances positives observées dans les ménages, répertorier ceux que l'assistance du PAM a aidés à échapper petit à petit à la pauvreté, et préparer le terrain en vue de la suppression progressive ou de la réorientation de l'assistance.

### **Bénéficiaires et ciblage**

24. L'analyse intégrée du contexte, qui constitue la première composante de l'approche à trois niveaux, permet de sélectionner les zones caractérisées par une vulnérabilité chronique dans lesquelles les programmes du PAM en faveur de la résilience peuvent tirer parti des partenariats stratégiques existants axés sur le développement, comme ceux noués dans le cadre de l'initiative RISE. Conformément à l'approche C2C, les activités de l'IPSR seront concentrées sur le plan géographique afin de garantir une masse critique et des changements notables au niveau des communautés et des municipalités. Si les fonds viennent à manquer, priorité sera donnée aux ménages les plus démunis pour l'ensemble d'activités prévues, et des modèles susceptibles d'être reproduits et amplifiés à l'échelle nationale seront élaborés sur la base de l'expérience acquise dans les municipalités concernées. Le PAM conservera des moyens d'intervention à l'échelle du pays pour faire face aux situations d'urgence, notamment des stocks d'urgence et des dispositifs connexes. La programmation saisonnière des moyens d'existence et la planification communautaire participative, qui constituent les deuxième et troisième composantes de l'approche à trois niveaux, permettront de définir la séquence et la combinaison des activités, ainsi que les partenariats nécessaires.
25. Le ciblage opérationnel est effectué sur la base des catégories socioéconomiques définies dans le cadre de l'approche de l'économie des ménages utilisée par les ONG internationales et la Cellule Crise alimentaire du DNPGCCA, qui fait participer les communautés au recensement des ménages très pauvres. Les femmes et les filles feront l'objet d'une attention spéciale, conformément à la stratégie en matière de problématique hommes-femmes. Les ménages sélectionnés bénéficieront de l'ensemble des activités axées sur la résilience pendant toute la durée de l'IPSR. Le ciblage des réfugiés reposera sur la vulnérabilité et les capacités des ménages.

26. Le PAM mettra à la disposition des ménages démunis participant toute l'année à des activités de création d'actifs un filet de sécurité non assorti de conditions pendant la période de soudure, et il apportera une assistance aux enfants âgés de 6 à 23 mois et aux adolescentes. Il appuiera également l'exercice de ciblage annuel mené par le DNPGCCA pendant la période de soudure, qui repose sur des évaluations de la vulnérabilité et sur les priorités en matière de ciblage définies dans le plan de soutien national.
27. Le PAM appuie les repas scolaires dans tout le pays et concentre son action sur les municipalités les plus vulnérables; il vient en aide aux enfants des ménages pauvres ciblés qui sont scolarisés dans les écoles primaires jugées prioritaires dans le cadre de la stratégie du Gouvernement concernant les repas scolaires. Une attention particulière sera accordée aux écoliers et aux adolescentes des communautés nomades. Certaines activités complémentaires cibleront les femmes pauvres afin de favoriser leur autonomisation.
28. Les activités liées au traitement de la malnutrition aiguë modérée concernent tous les centres de santé. En cas de pénurie de fonds, l'IPSR privilégiera les municipalités très vulnérables bénéficiant de l'ensemble d'activités prévues, mais des capacités d'intervention seront préservées à l'échelle du pays en prévision de situations d'urgence. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée ciblera les enfants âgés de 6 à 23 mois et les femmes enceintes souffrant de malnutrition. Des programmes de prévention de la malnutrition et des programmes à dimension nutritionnelle seront mis en œuvre dans les communautés prioritaires. Pendant la période de soudure, les adolescentes des ménages participant aux activités de création d'actifs recevront une supplémentation en micronutriments afin de lutter contre l'anémie et d'améliorer leurs capacités d'apprentissage et leurs résultats scolaires; les enfants âgés de 6 à 23 mois et les bénéficiaires des interventions d'urgence recevront des aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition et remédier aux carences en micronutriments.
29. Le ciblage des personnes devant bénéficier du développement des capacités au niveau central, décentralisé et communautaire reposera sur des évaluations des capacités. Le système national de protection sociale en cours d'élaboration donnera la priorité à la coordination du travail avec celui des partenaires et à la cohérence; un registre social unifié est en train d'être établi, avec l'appui du PAM, de la Banque mondiale et d'autres partenaires.

<b>TABLEAU 4-A: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ, TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE</b>			
<b>Activité</b>	<b>Garçons/ hommes</b>	<b>Filles/ femmes</b>	<b>Total</b>
Repas scolaires – zones de populations nomades, bons	496	510	<b>1 006</b>
Repas scolaires – zones de populations sédentaires, bons	5 472	5 628	<b>11 100</b>
Rations à emporter – bons	6 396	6 578	<b>12 974</b>
Éducation des adolescentes – espèces	0	13 130	<b>13 130</b>
Création d'actifs – espèces	102 625	100 592	<b>203 217</b>
Transferts inconditionnels – espèces	74 203	72 734	<b>146 937</b>
Création d'actifs – réfugiés, bons	3 111	3 049	<b>6 160</b>
Transferts inconditionnels – réfugiés, bons	3 111	3 049	<b>6 160</b>
<b>TOTAL</b>	<b>195 414</b>	<b>205 270</b>	<b>400 684</b>
<b>TOTAL SANS DOUBLE COMPTAGE</b>			<b>172 367</b>

<b>TABLEAU 4-B: BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ, PRODUITS ALIMENTAIRES</b>			
<b>Activité</b>	<b>Garçons/ hommes</b>	<b>Filles/ femmes</b>	<b>Total</b>
Supplémentation alimentaire ciblée – enfants âgés de 6 à 23 mois	612 221	629 607	<b>1 241 828</b>
Supplémentation alimentaire ciblée – femmes enceintes	0	373 515	<b>373 515</b>
Aidants s'occupant des enfants bénéficiant d'une alimentation thérapeutique	0	218 400	<b>218 400</b>
Repas scolaires – zones de populations nomades	48 080	49 446	<b>97 526</b>
Repas scolaires – zones de populations sédentaires	118 426	121 789	<b>240 215</b>
Rations à emporter	134 316	138 131	<b>272 447</b>
Sensibilisation dans les écoles	90 175	92 736	<b>182 911</b>
Création d'actifs	52 804	54 303	<b>107 107</b>
Transferts inconditionnels	80 550	82 837	<b>163 387</b>
Supplémentation alimentaire généralisée – enfants âgés de 6 à 23 mois	23 862	24 540	<b>48 402</b>
Suppléments en fer et acide folique	16 829	17 307	<b>34 136</b>
Intervention d'urgence – transferts inconditionnels pendant la période de soudure	73 950	76 050	<b>150 000</b>
Intervention d'urgence – suppléments en fer et acide folique	8 135	8 365	<b>16 500</b>
Intervention d'urgence – supplémentation alimentaire généralisée pendant la période de soudure	5 916	6 084	<b>12 000</b>
Création d'actifs – réfugiés	16 806	17 284	<b>34 090</b>
Transferts inconditionnels – réfugiés	16 806	17 284	<b>34 090</b>
Supplémentation alimentaire généralisée – réfugiés, enfants âgés de 6 à 23 mois	1 380	1 420	<b>2 800</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 300 257</b>	<b>1 929 097</b>	<b>3 229 354</b>
<b>TOTAL SANS DOUBLE COMPTAGE</b>			<b>2 596 159</b>

### **Considérations d'ordre nutritionnel, rations et valeur des transferts de type monétaire**

30. Les rations proposées couvrent les besoins nutritionnels des ménages en termes de qualité et de quantité. La fourniture de SuperCereal et de sel iodé garantira un apport minimum en micronutriments pour lutter contre les carences. Les ménages bénéficiant de transferts de type monétaire recevront également du SuperCereal pour pallier le manque d'aliments riches en micronutriments disponibles localement. Les rations sont conformes aux directives du PAM. Les répercussions que pourraient avoir les différentes modalités de transfert sur les hommes et les femmes seront évaluées dans le cadre du suivi post-distribution.

TABLEAU 5: RATIONS ALIMENTAIRES/TRANSFERTS PAR ACTIVITÉ (grammes/personne/jour)

	Nutrition				Développement rural						Éducation							Réfugiés							
	Suppl. aliment. ciblée		Aidants	Suppl. aliment. généralisée	Création d'actifs – espèces	Création d'actifs – suppléments nutritionnels, espèces	Création d'actifs – vivres	Transferts inconditionnels pendant la période de soudure – espèces	Période de soudure – suppléments nutritionnels – espèces	Transferts inconditionnels pendant la période de soudure – vivres	Repas scolaires						Rations à emporter destinées aux filles	Rations à emporter destinées aux filles – bons	Adolescentes – espèces	Création d'actifs		Transferts inconditionnels		Suppl. aliment. généralisée	
	Enfants âgés de 6 à 23 mois	Femmes enceintes		Enfants âgés de 6 à 23 mois							Zones de populations nomades	Zones de populations sédentaires	Zones de populations nomades - bons	Zones de populations nomades – suppléments nutritionnels, bons	Zones de populations sédentaires – bons	Zones de populations sédentaires – suppléments nutritionnels, bons				Espèces	Suppléments nutritionnels – espèces	Bons	Suppléments nutritionnels – bons	Enfants âgés de 6 à 23 mois	
Céréales	–	–	350	–	–	–	350	–	–	350	295	175	–	–	–	7 143	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Légumes secs	–	–	120	–	–	–	120	–	–	120	70	40	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Huile végétale	–	25	35	–	–	–	35	–	–	35	40	25	–	40	–	25	–	–	–	–	–	–	–	–	–
SuperCereal (avec sucre)	–	250	50	–	–	50	50	–	50	50	80	80	–	80	–	80	–	–	–	50	–	50	–	–	–
SuperCereal Plus	–	–	–	200	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	200
Sel	–	–	5	–	–	–	5	–	–	5	7	4	–	7	–	4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Plumpy'Sup	92	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>TOTAL</b>	<b>92</b>	<b>275</b>	<b>560</b>	<b>200</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>560</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>560</b>	<b>492</b>	<b>324</b>	<b>0</b>	<b>127</b>	<b>0</b>	<b>109</b>	<b>7 143</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>200</b>	<b>200</b>
<i>Total kcal/jour</i>	<i>500</i>	<i>1 175</i>	<i>2 092</i>	<i>787</i>	–	<i>191</i>	<i>2 092</i>	–	<i>191</i>	<i>2 092</i>	<i>1 882</i>	<i>1 247</i>	–	<i>654</i>	–	<i>522</i>	–	–	–	<i>191</i>	–	<i>191</i>	<i>787</i>	<i>787</i>	<i>787</i>
% kcal d'origine protéique	10,2	13,2	14,1	16,6	–	16,3	14,1	–	16,3	14,1	12,5	12,7	–	7,5	–	9,4	–	–	–	16,3	–	16,3	16,6	16,6	16,6
% kcal d'origine lipidique	54,9	34,9	22,4	23,2	–	19,4	22,4	–	19,4	22,4	26,9	26,9	–	63,9	–	54,2	–	–	–	19,4	–	19,4	23,2	23,2	
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	–	–	–	–	0,41	–	–	0,41	–	–	–	–	0,28	–	0,16	–	–	2,3	0,23	0,41	–	0,41	–	–	–
Nombre de jours d'alimentation par mois	30	30	21	30	25	25	25	30	25	30	30	20	30	30	20	20	1	1	30	25	25	30	25	30	30
Nombre de mois par an	3	6	1	4	3 ou 7	3 ou 7	3 ou 7	4	4	4	9	9	9	9	9	9	1	1	9	7	7	5	5	5	5

## Chaîne d'approvisionnement

31. Dans le cadre de l'IPSR, les capacités seront augmentées afin d'améliorer les chaînes de valeur nationales et régionales, et des partenariats seront instaurés en vue de développer l'infrastructure correspondante. Le PAM amplifiera les achats locaux et régionaux de vivres en utilisant les mécanismes de préfinancement et d'achat anticipé. Quinze pour cent des produits alimentaires nécessaires devraient être achetés localement, notamment grâce à l'augmentation des achats effectués auprès de petits exploitants<sup>6</sup>. Le PAM apportera une assistance technique aux fournisseurs afin d'encourager la production locale de farine composée enrichie et d'améliorer la qualité et le volume. L'initiative Acheter aux Africains pour l'Afrique et d'autres projets appuieront l'achat de denrées de base et d'aliments très nutritifs à des organisations paysannes locales, en particulier des groupements de femmes. Les denrées achetées sur le marché international arriveront par Lomé (Togo) et Cotonou (Bénin), puis seront acheminées jusqu'à neuf points de livraison au Niger, où la capacité de stockage totale est de 40 000 tonnes. Elles seront livrées aux partenaires et aux points de distribution par des transporteurs commerciaux et au moyen de la petite flotte de camions du PAM.

## Suivi et évaluation de la performance

32. Dans le cadre de l'IPSR, le PAM transférera progressivement au Gouvernement des technologies novatrices de collecte et de gestion des données<sup>7</sup>. Il mesurera les produits obtenus et évaluera les processus grâce au suivi effectué ponctuellement et pendant et après les distributions, ainsi qu'au suivi de l'assortiment alimentaire. Des enquêtes annuelles permettront d'assurer le suivi des effets directs, des ménages "sentinelles"<sup>8</sup> permettant d'étudier les tendances. Le PAM effectuera la majeure partie du suivi, sauf lorsque des restrictions d'accès, des problèmes de sécurité ou le manque de compétences spécialisées obligeront à recourir à des contrôleurs extérieurs. Le Bureau de l'évaluation du PAM gèrera l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation externe prévue à la fin de l'intervention.
33. Avec le concours de partenaires spécialisés, le PAM rassemblera des données d'expérience et des connaissances concernant la résilience, notamment les mesures et les dispositifs de progression, afin d'améliorer l'intervention et de contribuer aux réflexions plus larges sur le Programme 2030. Les partenariats officiels établis avec des institutions nationales et des ONG internationales garantiront la participation du PAM au dialogue et aux processus techniques visant à renforcer la coordination, les synergies et la mesure des effets directs des activités axées sur la résilience. Le suivi et l'évaluation seront conformes aux principes et aux directives énoncés dans le nouveau Cadre de résultats institutionnels. De nouveaux indicateurs se rapportant à la problématique hommes-femmes et à la participation seront ajoutés aux outils de suivi, et le personnel et les partenaires spécialisés recevront une formation destinée à leur permettre d'encourager les femmes et les personnes les plus vulnérables à signaler les effets directs découlant de la mise en œuvre des activités. Priorité sera donnée au développement des capacités nationales et à l'harmonisation du cadre du PAM avec les systèmes nationaux.

## Gestion des risques

34. L'augmentation des prix des denrées sur les marchés internationaux, locaux et régionaux, les aléas climatiques et les catastrophes naturelles, ainsi que l'épuisement des stocks dû aux ruptures de la filière d'approvisionnement ou à l'insuffisance de la production agricole comptent parmi les risques programmatiques. L'instabilité des institutions et le manque de coordination pourraient avoir des répercussions sur le développement des capacités. Les problèmes de sécurité, les conflits et les menaces terroristes pourraient entraver la mise en œuvre, le suivi et la pérennité des activités prévues dans le cadre de l'IPSR. Les pays donateurs pourraient décider de réorienter

---

<sup>6</sup> Trente pour cent des achats devraient être effectués dans la région et 55 pour cent sur le plan international.

<sup>7</sup> Y compris le Système de gestion des opérations en espèces (SCOPE) du PAM, l'outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET), le système d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile et le système d'information géographique.

<sup>8</sup> Échantillon de ménages faisant l'objet d'un suivi périodique tout au long du cycle du projet.

leur appui vers des crises naissantes ou d'autres problèmes mondiaux, ce qui risquerait d'entraîner des pénuries de financement. Les risques institutionnels comprennent la perte de savoir qui se produirait si le personnel expérimenté du PAM partait travailler pour d'autres organismes. Par ailleurs, l'instabilité des conditions de sécurité constitue un risque contextuel: si la situation se dégrade, des contre-mesures plus strictes pourraient être nécessaires, ce qui donnerait lieu à des restrictions de l'accès humanitaire. Tous les risques feront l'objet d'un suivi et des mesures d'atténuation seront prises pour limiter les éventuelles répercussions. Les risques seront réévalués et mis à jour lors du processus annuel de planification de la performance et de communication des résultats.

### **Protection**

35. Les activités contribueront à promouvoir la sécurité et la dignité des bénéficiaires, et le personnel du PAM et de ses partenaires sera formé aux questions de protection. L'accès des personnes ayant des besoins particuliers sera facilité pendant les distributions. Les sites seront aménagés de façon à réduire au minimum la distance que doivent parcourir les bénéficiaires, à offrir des zones d'attente ombragées, à donner la priorité aux femmes accompagnés d'enfants en bas âge et à garantir l'accès à l'eau potable et à des installations d'assainissement. Les ménages ciblés, y compris les ménages de réfugiés, dont aucun membre n'est apte à participer aux activités de création d'actifs, recevront une assistance non assortie de conditions. Les normes de travail, y compris le nombre d'heures de travail, tiendront compte des différences de capacités physiques entre les femmes et les hommes ainsi que de la charge que représentent les travaux domestiques pour les femmes.

### **Responsabilité à l'égard des populations touchées**

36. L'approche participative et inclusive adoptée par le PAM prend en compte les avis de diverses catégories de bénéficiaires. Les communautés seront informées de tous les aspects de la mise en œuvre de l'IPSR afin de garantir la transparence et la reddition de comptes. Des mesures de sensibilisation seront prises au niveau des villages pour encourager la participation des femmes et des hommes, sur un pied d'égalité, aux travaux des comités de gestion. Des mécanismes de remontée de l'information permettront à tout un chacun de faire part de ses préoccupations, et le PAM demande à ses partenaires de veiller à ce que les renseignements ainsi recueillis soient communiqués par l'intermédiaire des comités sur les sites de distribution. Il étudie la possibilité d'utiliser les téléphones portables pour faire remonter l'information et noue des partenariats avec des ONG dotées de compétences spécialisées dans ce domaine. Il prendra les mesures qui s'imposent pour donner suite aux informations communiquées par les bénéficiaires et développera la capacité des institutions nationales à gérer les mécanismes de remontée de l'information.

### **Gestion des risques environnementaux et sociaux**

37. Les risques sociaux et environnementaux liés aux activités de création d'actifs seront réduits au minimum grâce à un processus participatif de consultation associant les communautés et les partenaires spécialisés. Des évaluations seront menées à bien avant le lancement de projets d'infrastructure plus importants, pour faire en sorte que les risques soient atténués.



<b>TABLEAU 6: RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX</b>			
<b>Catégorie A (risques élevés)</b>	<b>Catégorie B (risques modérés)</b>	<b>Catégorie C (risques minimales)</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>
	<p>Perturbations et dégradation des terres cultivables</p> <p>Modification des paysages environnementaux locaux</p>	<p>Déséquilibres et perturbations de la flore, de la faune sauvage et de la biodiversité</p> <p>Perturbations liées aux activités menées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de l'approche à trois niveaux et analyse des marchés afin de mieux comprendre l'environnement et de veiller à ce que les décisions concernant les activités soient prises en connaissance de cause</li> <li>- Réalisation d'analyses de l'impact environnemental et social aux fins des travaux d'infrastructure</li> <li>- Réalisation d'analyses environnementales à l'appui de la planification et du suivi</li> <li>- Établissement de partenariats avec des services techniques aux fins des missions de suivi</li> <li>- Mise en place de dispositifs de suivi des questions environnementales</li> <li>- Développement des capacités du personnel et des partenaires touchant les questions environnementales</li> <li>- Réalisation d'un suivi au moyen d'enquêtes</li> </ul>
	<p>Incompréhension culturelle, absence de prise en charge et tensions entre les sexes au sein des ménages et des communautés</p> <p>Impact des interventions sur les marchés, la dynamique communautaire et le pouvoir d'achat</p>	<p>Faible soutien politique et insuffisance de la prise en charge locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de l'approche à trois niveaux et analyse des marchés afin de garantir un processus participatif, de mieux comprendre l'environnement et de veiller à ce que les décisions concernant les activités soient prises en connaissance de cause</li> <li>- Développement des capacités relatives aux marchés et suivi des risques liés aux prix</li> <li>- Formation à l'analyse des marchés</li> <li>- Réalisation d'analyses différenciées par sexe afin d'améliorer la compréhension et d'appuyer la prise de décisions</li> <li>- Formation du personnel du PAM et des partenaires à la problématique hommes-femmes et à l'équité</li> <li>- Réalisation d'un suivi post-distribution régulier</li> <li>- Mise en place de dispositifs de remontée de l'information et suivi de leur fonctionnement</li> <li>- Amélioration de la communication afin d'informer et de mobiliser les communautés et les pouvoirs publics, et d'appuyer la gestion du changement</li> </ul>

### **Sécurité**

38. Le PAM respecte les normes minimales de sécurité opérationnelle et de sécurité des télécommunications des Nations Unies. Les plans de sécurité sont mis à jour régulièrement, et les capacités ont été augmentées dans les régions occidentale, centrale et orientale. La formation du personnel de terrain du PAM aux questions de sécurité se poursuivra. Le PAM collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies par l'intermédiaire du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies. Les plans d'urgence sont actualisés régulièrement et l'ensemble du personnel est informé des éventuels changements. Les partenaires et les bénéficiaires sont formés aux questions de sécurité, et l'Unité de la sécurité du PAM et les ONG partenaires assurent la sécurité sur les sites de distribution, notamment dans la région de Diffa.

## ANNEXE I-A

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	<b>Quantité (en tonnes)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>	<b>Valeur (en dollars)</b>
<b>Produits alimentaires</b>			
Céréales	99 315	38 916 037	
Légumes secs	27 053	12 731 383	
Huiles et matières grasses	12 895	12 482 255	
Aliments composés et mélanges	65 519	76 415 051	
Autres	1 637	248 804	
<b>Total, produits alimentaires</b>	<b>206 418</b>	<b>140 793 530</b>	
Transport extérieur		20 335 899	
Transport terrestre, entreposage et manutention		49 031 614	
Autres coûts opérationnels directs: produits alimentaires		32 618 199	
<b>Produits alimentaires et coûts connexes<sup>1</sup></b>			<b>242 779 242</b>
Transferts de type monétaire		45 005 229	
Coûts connexes		14 432 878	
<b>Transferts de type monétaire et coûts connexes</b>			<b>59 438 107</b>
Bons		3 273 262	
Coûts connexes		1 049 713	
<b>Bons et coûts connexes</b>			<b>4 322 975</b>
<b>Développement et augmentation des capacités</b>			<b>17 377 168</b>
Coûts opérationnels directs			323 917 492
Coûts d'appui directs (voir l'annexe I-B) <sup>2</sup>			69 131 404
<b>Total, coûts directs du projet</b>			<b>393 048 896</b>
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent) <sup>3</sup>			27 513 423
<b>COÛT TOTAL POUR LE PAM</b>			<b>420 562 319</b>

<sup>1</sup> Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins d'établissement du budget et d'approbation, dont la composition peut varier.

<sup>2</sup> Chiffre indicatif donné à titre d'information. Le montant alloué au titre des coûts d'appui directs est revu chaque année.

<sup>3</sup> Le taux de recouvrement appliqué aux coûts d'appui indirects peut être modifié par le Conseil pendant la durée du projet.

**ANNEXE I-B**

<b>COÛTS D'APPUI DIRECTS (en dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel et frais connexes</b>	
Administrateurs	20 238 431
Agents des services généraux	22 701 107
<b>Total partiel</b>	<b>42 939 538</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et autres</b>	<b>6 908 478</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>4 130 238</b>
<b>Sécurité</b>	<b>3 926 550</b>
<b>Voyages et transport</b>	<b>9 033 300</b>
<b>Études préalables, évaluations et suivi<sup>1</sup></b>	<b>2 193 300</b>
<b>TOTAL DES COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>69 131 404</b>

---

<sup>1</sup> Correspond aux coûts estimatifs lorsque ces activités sont réalisées par des tiers.

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>I.</b> L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM	<p>I.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilées par modalité de transfert</p> <p>I.2 Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)</p> <p>I.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité</p>	
<b>II.</b> Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences	<p>II.1 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes</p> <p>II.2 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance), ventilée par sexe</p>	
<b>III.</b> Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité	<p>III.1 Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection</p>	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<p><b>Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation</b></p> <p><b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b></p> <p><b>Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture (Cible 1 de l'ODD 2)</b></p>		
<p><b>Effet direct 1.1:</b> Maintien/amélioration de l'accès des ménages à une alimentation suffisante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de consommation alimentaire</li> <li>➤ Indice des stratégies de survie</li> <li>➤ Proportion de ménages et d'individus faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs</li> <li>➤ Score de diversité alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille (pourcentage de ménages ciblés consommant en moyenne 4 groupes d'aliments au moins)</li> <li>➤ Part des dépenses consacrées à l'alimentation</li> <li>➤ Taux brut de scolarisation des garçons et filles</li> <li>➤ Proportion de filles et de garçons qui poursuivent leurs études dans les écoles aidées, en pourcentage du nombre total de jours d'école</li> <li>➤ Rapport filles/garçons</li> <li>➤ Taux d'assiduité des garçons et des filles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des activités en parallèle, comme prévu.</li> <li>➤ Des écoles adéquates sont disponibles.</li> <li>➤ Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de nutrition et d'éducation fonctionnent.</li> </ul>
<p><b>Produit 1.1.1:</b> Ressources non assorties de conditions transférées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, et âge, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Nombre de rations fournies</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires fournis</li> <li>➤ Montant total de l'aide monétaire fournie aux bénéficiaires ciblés</li> <li>➤ Valeur totale des bons (exprimée en produits/espèces) échangés par les bénéficiaires ciblés</li> <li>➤ Nombre d'institutions recevant une assistance</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires enrichis fournis</li> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe et âge, en pourcentage du nombre prévu</li> </ul>	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
	➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées	
<b>Produit 1.1.2:</b> Ressources assorties de conditions transférées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe et âge, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Nombre de rations fournies</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires fournis</li> <li>➤ Montant total de l'aide monétaire fournie aux bénéficiaires ciblés</li> </ul>	
<b>Produit 1.1.3:</b> Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM</li> <li>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation</li> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> </ul>	
<b>Produit 1.1.4:</b> Actifs créés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblés, par type et unité de mesure</li> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant des produits alimentaires/des transferts de type monétaire/des bons-produits</li> <li>➤ Quantité de produits alimentaires fournis</li> <li>➤ Montant total de l'aide monétaire fournie aux bénéficiaires ciblés</li> </ul>	
<b>Effet direct 1.2:</b> Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à venir en aide aux populations risquant de se retrouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, transitoire ou chronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence</li> <li>➤ Score de capacité Faim zéro</li> </ul>	
<b>Produit 1.2.1:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation</li> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> </ul>	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition</b>		
<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b>		
<b>Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition (Cible 2 de l'ODD 2)</b>		
<b>Effet direct 2.1:</b> Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)</li> <li>➤ Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)</li> <li>➤ Proportion de groupes cibles (enfants âgés de 6 à 23 mois) recevant un apport alimentaire minimum acceptable</li> <li>➤ Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes</li> <li>➤ Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération, de mortalité, d'abandon du traitement et de non-réaction au traitement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des activités en parallèle, comme prévu.</li> <li>➤ Des centres de santé adéquats sont disponibles pour le traitement des enfants et des femmes souffrant de malnutrition.</li> <li>➤ Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de nutrition fonctionnent.</li> <li>➤ Des fonds sont disponibles pour garantir l'arrivée en temps opportun des produits nutritionnels achetés sur le marché international.</li> <li>➤ Aucune épidémie majeure n'éclate.</li> </ul>
<b>Produit 2.1.1:</b> Ressources non assorties de conditions transférées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de femmes, d'hommes, de garçons et de filles recevant une assistance alimentaire par activité, catégorie de bénéficiaires, sexe, et âge, en pourcentage du nombre prévu</li> <li>➤ Nombre de rations fournies</li> <li>➤ Nombre d'institutions recevant une assistance (centres de santé), en pourcentage du nombre prévu</li> </ul>	
<b>Produit 2.1.2:</b> Aliments nutritifs fournis	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité de produits alimentaires enrichis fournis</li> <li>➤ Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis</li> </ul>	
<b>Produit 2.1.3:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'activités de formation organisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> </ul>	
<b>Produit 2.1.4:</b> Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM</li> </ul>	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Effet direct 2.3</b> Renforcement de la capacité des services sociaux et du secteur public à recenser, cibler et aider les populations en situation de vulnérabilité sur le plan nutritionnel	➤ Score de capacité Faim zéro	➤ Les partenaires dans le secteur de la nutrition ont des capacités et des ressources suffisantes. ➤ L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.
<b>Produit 2.3.1:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation ➤ Nombre d'activités de formation réalisées ➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées	➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des activités complémentaires comme prévu. ➤ Des centres de santé adéquats sont disponibles pour le traitement des enfants et des femmes souffrant de malnutrition. ➤ Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de nutrition fonctionnent.
<b>Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire</b>		
<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b>		
<b>Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent (Cible 3 de l'ODD 2)</b>		
<b>Effet direct 3.1:</b> Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants	➤ Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants, en fonction du sexe du petit exploitant et du type de programme ➤ Score de consommation alimentaire, en fonction du sexe du chef de famille (pourcentage de ménages ciblés ayant un score de consommation alimentaire au moins limite + acceptable) ➤ Indice des stratégies de survie (pour les produits alimentaires et les stratégies relatives à l'épuisement des actifs), ventilé par sexe du chef de ménage (réduction ou stabilisation de l'indice des stratégies de survie des ménages ciblés) ➤ Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence ➤ Part des dépenses consacrées à l'alimentation	➤ Les parties prenantes demeurent mobilisées en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire. ➤ Des fonds sont disponibles pour garantir le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement. ➤ Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces. ➤ L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité. ➤ Les capacités disponibles et les conditions de sécurité permettent la collecte régulière et en temps utile des données relatives au suivi



<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction du nombre de mois de déficit alimentaire</li> <li>➤ Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes</li> <li>➤ Score de consommation alimentaire</li> </ul>	<p>post-distribution, conformément à ce qui est prévu.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.</li> <li>➤ Les communautés ont les capacités nécessaires et bénéficient de l'appui voulu pour pouvoir entretenir, protéger et améliorer les actifs créés.</li> </ul>
<b>Produit 3.1.1:</b> Ressources assorties de conditions transférées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité d'assistance alimentaire distribuée, par type, en pourcentage de la quantité prévue</li> <li>➤ Montant total de l'aide monétaire fournie aux bénéficiaires ciblés, par sexe et catégorie de bénéficiaires, en pourcentage du montant prévu</li> <li>➤ Quantité d'articles non alimentaires distribués</li> <li>➤ Valeur totale des bons (exprimée en produits/espèces) échangés par les bénéficiaires ciblés</li> <li>➤ Nombre de rations fournies</li> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> <li>➤ Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM</li> </ul>	
<b>Produit 3.1.2:</b> Achats effectués auprès de petits exploitants	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de petits exploitants recevant un appui/une formation</li> <li>➤ Quantité d'aliments enrichis, d'aliments complémentaires et d'aliments nutritifs spécialisés achetés à des fournisseurs locaux</li> </ul>	
<b>Produit 3.1.3:</b> Aliments nutritifs fournis	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Quantité de produits alimentaires enrichis fournis</li> <li>➤ Quantité d'aliments nutritifs spécialisés fournis</li> <li>➤ Nombre de rations fournies</li> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> <li>➤ Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM</li> </ul>	
<b>Produit 3.1.4:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> </ul>	

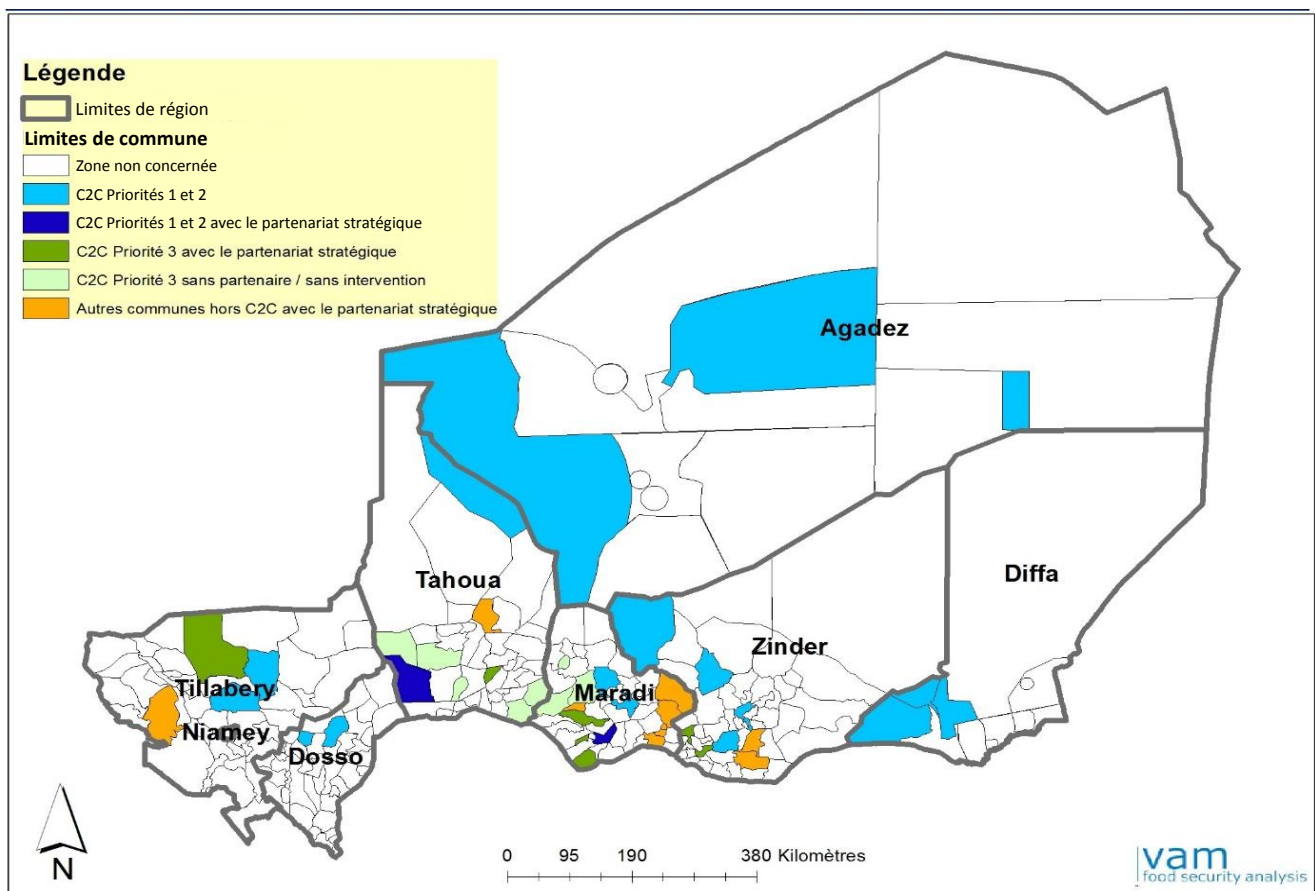
<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Produit 3.2.3:</b> Actifs créés	➤ Nombre d'actifs créés, remis en état ou entretenus par les ménages et les communautés ciblées, par type et unité de mesure	
<b>Produit 3.3.1:</b> Ressources non assorties de conditions transférées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de rations fournies</li> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> <li>➤ Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM</li> </ul>	
<b>Produit 3.3.5:</b> Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées	➤ Nombre de personnes ayant pris connaissance de messages sur la nutrition diffusés avec l'appui du PAM	
<b>Effet direct 3.4:</b> Accroissement de la disponibilité de biens et services publics clés favorables aux petits exploitants	➤ Score de capacité Faim zéro	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces.</li> <li>➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour apporter aux petits exploitants un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.</li> <li>➤ Les communautés ont les capacités nécessaires et bénéficient de l'appui voulu pour pouvoir entretenir, protéger et améliorer les actifs créés.</li> </ul>
<b>Produit 3.4.1:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes ayant reçu une formation</li> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> </ul>	
<b>Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire</b>		
<b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b>		
<b>Résultat stratégique 4: Les systèmes de production alimentaire sont durables (Cible 4 de l'ODD 2)</b>		
<b>Effet direct: 4.1</b> Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres	➤ Indice des stratégies de survie (réduction ou stabilisation de l'indice des stratégies de survie des ménages ciblés)	➤ Les parties prenantes demeurent mobilisées en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire.

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Produit 4.1.1:</b> Liens avec des ressources financières mobilisés et services d'assurance facilités	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel ayant accès à des produits et services financiers</li> <li>➤ Nombre de partenariats publics, privés et mixtes au service du financement des solutions au problème de la faim</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Des fonds sont disponibles pour garantir le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement.</li> <li>➤ Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces.</li> <li>➤ L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.</li> <li>➤ Les capacités disponibles et les conditions de sécurité permettent la collecte régulière et en temps utile des données relatives au suivi post-distribution, conformément à ce qui est prévu.</li> <li>➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.</li> </ul>
<b>Effet direct 4.4:</b> Accroissement de la disponibilité de biens et services publics contribuant à renforcer les systèmes de production alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de capacité Faim zéro</li> <li>➤ Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence</li> </ul>	
<b>Produit 4.4.1:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> </ul>	
<p><b>Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD</b></p> <p><b>But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro</b></p> <p><b>Résultat stratégique 5: Les pays ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD</b></p>		
<b>Effet direct 5.1:</b> Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Score de capacité Faim zéro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les capacités disponibles et les conditions de sécurité permettent la collecte régulière et en temps utile des données relatives au suivi post-distribution, conformément à ce qui est prévu.</li> <li>➤ Les parties prenantes demeurent mobilisées en faveur de la lutte contre l'insécurité alimentaire.</li> <li>➤ Des fonds sont disponibles pour garantir le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement.</li> </ul>
<b>Produit 5.1.1:</b> Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre d'activités de formation réalisées</li> <li>➤ Nombre d'activités d'appui technique réalisées</li> </ul>	
<b>Effet direct 5.2:</b> Satisfaction de la demande des partenaires concernant la prestation de services de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taux de satisfaction des usagers</li> </ul>	

<b>ANNEXE II: CADRE LOGIQUE</b>		
<b>Résultats</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Produit 5.2.1:</b> Services et plateformes partagés mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de modules dirigés par le PAM en service, par type</li> <li>➤ Volume total des cargaisons transportées</li> <li>➤ Nombre total de passagers transportés</li> <li>➤ Nombre de systèmes informatiques et de télécommunications d'urgence établis, par type</li> <li>➤ Nombre d'organismes utilisant les plateformes communes de transferts de type monétaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces.</li> <li>➤ L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.</li> <li>➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.</li> </ul>
<b>Résultat stratégique 6: Les politiques appuyant le développement durable sont cohérentes (Cible 14 de l'ODD 17)</b>		
<b>Effet direct 6.1:</b> Appui aux processus de réformes de fond inclusifs et durables en matière de sécurité alimentaire et de nutrition	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Proportion de secteurs et d'entités gouvernementales ciblés participant aux examens stratégiques nationaux Faim zéro</li> <li>➤ Proportion de secteurs et d'entités gouvernementales ciblés donnant suite aux recommandations formulées à l'occasion des examens stratégiques nationaux Faim zéro</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition fonctionnent.</li> <li>➤ L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.</li> <li>➤ Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.</li> </ul>
<b>Produit 6.1.1:</b> Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre</li> </ul>	
<b>Produit 6.1.2:</b> Réformes de fond identifiées/préconisées	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nombre de réformes de fond identifiées/préconisées</li> </ul>	

## ANNEXE III

## Zones prioritaires



Les appellations employées dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

## ANNEXE IV

<b>PLAN DE HIÉRARCHISATION DES PRIORITÉS</b>			
<b>Activité</b>	<b>Bénéficiaires</b>		<b>Explication de la modification de l'intervention</b>
	<b>Besoins prévus</b>	<b>Plan fondé sur les ressources</b>	
<b>Objectif stratégique 1: Éliminer la faim</b>			
Repas scolaires – zones de populations nomades et sédentaires, tout au long de l'année	294 995	221 087	Concentration et convergence géographiques
Activités complétant l'alimentation scolaire – écoles primaires			
Rations à emporter pour les filles	229 731	229 731	
Repas scolaires – adolescentes	11 191	11 191	
Activités complémentaires – adolescentes	154 233	154 233	
Transferts inconditionnels – filet de sécurité pour faire face aux chocs	310 324	310 324	
Plan d'urgence pendant la période de soudure	50 000	20 490	Concentration géographique et hiérarchisation des priorités en fonction du niveau de vulnérabilité
Transferts inconditionnels – réfugiés	40 250	40 250	
<b>Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition</b>			
Supplémentation nutritionnelle dans le cadre des transferts inconditionnels d'espèces – filet de sécurité pour faire face aux chocs	209 377	209 377	
Supplémentation alimentaire généralisée pour les enfants âgés de 6 à 23 mois – réfugiés	2 800	2 800	
Appui aux aidants s'occupant des enfants bénéficiant d'une alimentation thérapeutique	78 000	78 000	
Traitement – mesure du périmètre brachial dans les communautés, protocole d'orientation vers un traitement adapté et supplémentation alimentaire ciblée pour les enfants âgés de 6 à 23 mois	528 688	528 688	
Traitement – mesure du périmètre brachial dans les communautés, protocole d'orientation vers un traitement adapté et supplémentation alimentaire ciblée pour les femmes enceintes	179 708	27 749	Concentration géographique dans les communes les plus vulnérables ayant la priorité dans le cadre des interventions du PAM
Supplémentation alimentaire généralisée pour les enfants âgés de 6 à 23 mois – filet de sécurité pour faire face aux chocs	38 986	38 986	

<b>PLAN DE HIÉRARCHISATION DES PRIORITÉS</b>			
<b>Activité</b>	<b>Bénéficiaires</b>		<b>Explication de la modification de l'intervention</b>
	<b>Besoins prévus</b>	<b>Plan fondé sur les ressources</b>	
<b>Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire</b>			
Création d'actifs – filets de sécurité fondés sur des activités productives, pendant 3 mois dans les zones bénéficiant d'investissements à long terme du PAM et pendant 7 mois dans le cas des nouveaux bénéficiaires et des nouvelles zones	310 324	310 324	
Création d'actifs – filets de sécurité fondés sur des activités productives, réfugiés	40 250	40 250	

## Liste des sigles utilisés dans le présent document

3N	initiative Les Nigériens nourrissent les Nigériens
C2C	communes de convergence
COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
DNPGCCA	Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RISE	initiative pour le renforcement de la résilience dans le Sahel
SCOPE	Système de gestion des opérations en espèces